

## CREATION D'UNE FORET URBAINE MIYAWAKI EN SAVOIE

Créons des îlots de fraîcheur et de biodiversité au cœur de nos villes !

*« Les forêts de Miyawaki peuvent être un levier puissant pour végétaliser nos villes et les adapter aux changements climatiques. »*

La création de la première forêt Miyawaki en Savoie, avec et pour ses habitants, serait à la fois un bol d'air pour tous dans un contexte anxigène et une véritable action de sensibilisation aux enjeux environnementaux. Ce projet permettrait de rapprocher des personnes de tous âges et de tous milieux afin d'améliorer, ensemble, notre habitat et notre qualité de vie.

Au-delà des trois ans la forêt sera dite autonome, nous pourrions constater le retour d'une biodiversité végétale et animale. Cela pourra ouvrir, pour ceux qui le souhaitent, un lieu d'observation, d'étude et de suivis de ces espaces ainsi créés.

Selon une étude publiée en 2020 par UrbanForests, les bénéfices d'une forêt urbaine sont multiples : rafraîchissement et amélioration de la qualité de l'air, diminution du bruit, impact positif sur la santé et le bien-être, régulation de la biodiversité, stabilité des sols et séquestration du CO2.

Au-delà de la végétalisation de la ville, la méthode MIYAWAKI permet d'obtenir une croissance 10 fois plus rapide, une biodiversité 30 fois supérieure et de stocker jusqu'à 30% de CO2 en plus qu'une forêt classique. Nécessitant que peu d'espace (dès 100m<sup>2</sup>), elle s'intègre parfaitement dans le paysage urbain.

Une méthode simple qui a fait ses preuves afin de créer un écosystème autonome en seulement trois ans, il s'agit :

- De préparer le sol par un apport d'amendements naturels.
- De sélectionner des espèces locales en tenant compte de la composition de la forêt d'origine du site.
- De planter selon trois strates : la canopée, les arbres de taille moyenne et les arbrisseaux. Les plants choisis feront idéalement 30 cm de haut et seront plantés de manière très dense afin de favoriser une compétition vertueuse entre les plants et favoriser une pousse rapide.
- **D'organiser une plantation participative** afin de favoriser l'entraide, le lien social autour d'un projet d'amélioration de notre qualité de vie.
- Peu d'entretien sera nécessaire deux désherbages par an les trois premières années.  
**Au delà, elle ne nécessitera plus d'intervention humaine.**

Nous nous sommes donc rapprochés de Boomforest et UrbanForests, créateurs de micro-forêt Miyawaki en France et en Europe afin de recueillir leurs expertises.

La mairie de la Motte Servolex a pu faire part de son intérêt pour ce projet . Plusieurs options ont été proposées, nous sommes en cours d'étude pour le choix d'un terrain, sur la commune, susceptible d'accueillir une telle forêt.

Bien que son coût définitif dépendra des mètres carrés du terrain d'accueil, nous pouvons estimer un montant maximum de 50 000 euros pour une forêt de 800m<sup>2</sup>.

Nous sommes un regroupement de citoyens désireux de s'engager dans un projet porteur de sens et d'espoir. La création de l'association **l'Arbre Ville** a vu le jour sous l'impulsion de cet appel à projet.